

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25115234

ale,

neergelegd/ontvangen op

04 SEP. 2025

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Grefte

N° d'entreprise : **407 571 927**

Nom

(en entier) : **CENTRE DE RECHERCHES ROUTIERES**

(en abrégé) : **CRR**

Forme légale : **Etablissement reconnu par application de l'arrêté-loi du 30.01.1947**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Woluwe, 42, bte 1 - 1200 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination

En sa séance du 28 mars 2025, le Conseil général a confirmé ce qui suit:

L'assemblée décide de nommer la société Moore Audit SRL, (numéro d'entreprise 0453.925.059), dont le siège est établi à 1020 Bruxelles, Buro & Design Center, Esplanade 1 bte 96, comme commissaire pour une période de trois ans (exercices au 31/12/2025, 31/12/2026 et 31/12/2027), jusqu'à la réunion du conseil Général à tenir en 2028. La société Moore Audit SRL désigne monsieur Stéphane de Lovinfosse et madame Carmen Van Camp, réviseurs d'entreprises, comme représentants permanent. Les honoraires du Commissaire sont fixés à 17.000 € hors TVA par an, et sont liés annuellement à l'index des prix à la consommation.

Pierre GILLES
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).